SCPI Affinités Pierre – Tenue de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 28.01.2026

Communication Communication - 29 janvier 2026

Les équipes de Groupama Gan REIM informent les associés de la SCPI **Affinités Pierre** de la tenue de son Assemblée Générale Extraordinaire, laquelle s’est régulièrement réunie et a **atteint bien au-delà du quorum requis (59% vs 50%). L’ensemble des résolutions présentées a obtenu des votes favorables (plus de 99,5% des voix exprimées)**, permettant de valider les évolutions soumises à l’approbation des porteurs de parts.

Passage en SCPI à capital variable

À la suite de ce vote, **la SCPI Affinités Pierre deviendra officiellement une SCPI à capital variable dès réception du nouveau visa de l’Autorité des Marchés Financiers (AMF).** Cette étape constitue une évolution structurante pour le véhicule et s’inscrit dans la stratégie de développement portée par ses équipes de gestion.

Prochaines communications – valeurs de parts et modalités de souscription/retraits

Les équipes de Groupama Gan REIM communiqueront d’ici fin février les éléments actualisés, notamment :

- les nouvelles valeurs de parts,
- les modalités de souscription et de retraits applicables dans le cadre du passage à capital variable à compter du 2 mars 2026.

A noter également :

- le 4ème acompte sur dividende de 2025 sera versé à la fin du mois de janvier,
- une actualité dédiée aux résultats 2025 sera publiée sur le site internet de Groupama Gan REIM dans les premiers jours de février.

Remerciements aux porteurs de parts

La Société de Gestion Groupama Gan REIM remercie très chaleureusement l’ensemble des porteurs de parts pour leur mobilisation et pour la confiance renouvelée envers le projet porté par la SCPI Affinités Pierre. Cette adhésion forte confirme la pertinence des orientations stratégiques prises et renforce notre détermination à poursuivre une gestion exigeante et responsable au service des intérêts des porteurs de parts.